

A.C.I
Société civile immobilières
au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 Rue de Strasbourg
71100 CHALON SUR SAONE

Les soussignés :

Monsieur CHEVALLIER Alexis, demeurant 21 Route de Buxy, 71100 SAINT REMY,

Et

Monsieur CHEVALLIER Quentin, demeurant 15 Rue des Mazières, 21000 DIJON,

Agissant en qualité de seuls associés de la société civile A.C.I, société civile immobilière au capital de 1 000 euros, dont le siège est situé 18 Rue de Strasbourg, 71100 CHALON SUR SAONE.

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 Avril 2026,

Nomment en qualité de gérant de la Société pour une durée illimitée :

Monsieur CHEVALLIER Alexis, demeurant 21 Route de Buxy, 71100 SAINT REMY,

Il dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur CHEVALLIER Alexis, demeurant 21 Route de Buxy, 71100 SAINT REMY, accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à CHALON SUR SAONE, le 14 Avril 2026

